



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

avocats

Question écrite n° 71144

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les inquiétudes des avocats du barreau de l'Essonne concernant le non-respect des engagements pris par écrit le 18 décembre 2000 par le ministère de la justice. Ils attendent toujours la loi et le décret relatifs à l'accès au droit et à la justice. La grande réforme promise de l'aide juridictionnelle se fait toujours attendre. Les avocats continuent de supporter seuls le coût de la nécessaire solidarité envers les plus démunis. Rien n'a changé en ce qui concerne le taux de TVA, la prestation juridique étant taxée au taux le plus élevé. En conséquence, il lui demande s'il ne serait pas opportun que le Gouvernement respecte ses engagements afin que l'égalité des citoyens devant la loi ne se fasse pas au détriment des avocats.

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71144

Rubrique : Professions judiciaires et juridiques

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 décembre 2001, page 7377